



CHAMPIONNATS DE PATINAGE ARTISTIQUE DE L'ISU EN 2025 CRITÈRES DE SÉLECTION

Patinage Canada aura recours au processus suivant, pour sélectionner les athlètes qui représenteront le Canada aux Championnats de l'ISU suivants :

- Championnats des quatre continents ISU de patinage artistique 2025;
- Championnats du monde juniors ISU de patinage artistique 2025;
- Championnats du monde ISU de patinage artistique 2025.

Introduction

Ce document a pour but d'établir le processus et les critères, dont se servira Patinage Canada, pour la sélection des athlètes, qui représenteront le Canada aux Championnats de patinage artistique de l'ISU en 2025. L'objectif de la politique et des procédures de sélection est de sélectionner le nombre maximal de médaillés potentiels, dans les disciplines individuelles.

Organisme décisionnaire

- Le [Comité de développement de la haute performance](#) (CDHP) de Patinage Canada est chargé d'examiner et de commenter le processus et les procédures de sélection, élaborés par la direction de Patinage Canada, pour l'équipe qui sera proposée au Comité olympique canadien (COC), en vue des Championnats de patinage artistique de l'ISU, en 2025.
- À la suite de discussions avec la direction de Patinage Canada, le CDHP proposera à la chef de la direction générale la sélection des athlètes, pour représenter le Canada aux Championnats 2025 de l'ISU. Le CDHP se réserve le droit de proposer la candidature d'athlètes à tout Championnat 2025 de l'ISU, à tout moment après la conclusion de la Finale du Grand Prix de patinage artistique 2024-2025 à Grenoble, France (le 8 décembre 2024) et en aucun cas au-delà du 23 février 2025, à la suite de la conclusion des Championnats des quatre continents de patinage artistique 2025, à Séoul, en Corée.
- La chef de la direction générale ratifiera la sélection finale des équipes, pour s'assurer que les critères de sélection ont été respectés et que les décisions ont été prises de manière objective et impartiale.
- Aucun membre du CDHP ne doit participer à des discussions ou des décisions concernant la nomination d'athlètes avec lesquels un conflit d'intérêts est perçu ou réel. Tout membre du CDHP qui estime se trouver en situation de conflit d'intérêts perçu ou réel doit déclarer un tel conflit, avant que toute discussion ne soit tenue ou que toute décision ne soit prise, et doit se retirer de toute réunion jusqu'à ce que la question donnant lieu au conflit d'intérêts perçu ou réel ait été résolue par le CDHP.

Appels

On peut faire appel des nominations de Patinage Canada aux équipes des Championnats de l'ISU, conformément aux procédures énoncées dans l'Entente entre l'athlète et Patinage Canada ou interjeter appel directement auprès du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), sur consentement de toutes les parties, à la discrétion du CRDSC et en vertu de ses règlements. La question doit être résolue dans les dix jours après les nominations pour toutes les équipes aux Championnats de l'ISU.



Événements annulés ou reportés

- Si un événement nommé dans le présent document de critères de sélection est annulé, reporté, remis ou remplacé, Patinage Canada doit mettre à jour les procédures de nomination énoncées dans ce document, le cas échéant, et dès que raisonnablement possible, et communiquer toute modification à toutes les personnes touchées, ainsi que publier les critères de sélection modifiés sur son site Web, avant l'événement reporté, remis ou remplacé.
- Les décisions prises en vertu de cette clause ne peuvent faire l'objet d'un appel et ne s'appliquent pas à l'annulation d'événements qui sont tenus sous l'autorité d'organismes autres que Patinage Canada.

Modifications au présent document

Patinage Canada se réserve le droit d'apporter des modifications au présent document, jugées nécessaires, à sa discrétion, pour assurer la sélection des meilleurs athlètes possible pour les équipes de Patinage Canada aux Championnats de l'ISU. Tout changement à ce document sera promptement affiché sur le site Web de Patinage Canada. Cette clause ne sera pas utilisée pour justifier des changements après une compétition ou des essais, qui faisaient partie de la procédure de nomination interne, à moins qu'ils ne soient liés à des circonstances imprévues. Cette section a pour but de permettre d'apporter des modifications à ce document, qui pourraient être exigées en raison d'une erreur typographique ou d'un manque de clarté dans la définition ou la teneur, avant toute incidence sur les athlètes. De tels changements doivent avoir pour but d'éviter tout différend, en ce qui concerne la signification des dispositions du présent document, plutôt que de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux qui sinon auraient été sélectionnés. De tels changements doivent être raisonnablement légitimes conformément aux principes fondamentaux de la justice naturelle et d'équité de la procédure.

CHAMPIONNATS DES QUATRE CONTINENTS ISU 2025
Séoul, Corée
Du 19 au 23 février 2025

En vertu des règles et des règlements de l'ISU, Patinage Canada a droit au maximum d'inscriptions suivantes :

- Hommes - 3 inscriptions
- Femmes - 3 inscriptions
- Patinage en couple - 3 inscriptions
- Danse - 3 inscriptions

Compte tenu de l'utilisation du système de points et de qualification de l'ISU, la décision concernant la sélection des athlètes doit respecter les exigences suivantes en matière d'admissibilité :

1. note totale combinée des éléments de l'ISU (annexe i);
2. exigences en matière d'âge conformément à la règle 108 de l'ISU;
3. exigence concernant la citoyenneté conformément à la règle 109 de l'ISU.

En consultation avec la direction de Patinage Canada, le CDHP fera preuve de discrétion en ce qui concerne le poids relatif et la priorité des critères de sélection, ainsi que d'autres facteurs pertinents, jugés appropriés dans son processus de décision, et pourrait tenir compte, **sans ordre particulier**, des critères suivants :

- médaille remportée aux Championnats du monde ISU de patinage artistique 2024;
- classement et notes aux Championnats du monde ISU de patinage artistique 2024;
- meilleure note internationale de la saison 2024-2025 dans la série du Grand Prix ISU, les événements internationaux seniors ou la Finale du Grand Prix ISU;
- obtention de notes internationales dans le programme court et le style libre durant la saison en cours (2024-2025) pour une place éventuelle dans les trois premiers groupes aux Championnats du monde ISU de patinage artistique 2025;
- classement et notes aux Championnats nationaux canadiens de patinage 2025;
- autres critères pertinents et jugés appropriés pour la sélection.

Niveau de préparation à la compétition et à la performance

- Les athlètes blessés doivent obtenir, pour concourir, un certificat de santé du conseiller médical en chef de Patinage Canada, quatorze jours avant leur première épreuve aux Championnats des quatre continents ISU 2025.



CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS ISU 2025

Debrecen, Hongrie

Du 25 février au 1^{er} mars 2025

En vertu des règles et des règlements de l'ISU, Patinage Canada a droit au maximum d'inscriptions suivantes :

- Hommes - 2 inscriptions
- Femmes - 2 inscriptions
- Patinage en couple - 3 inscriptions
- Danse - 2 inscriptions

Compte tenu de l'utilisation du système de points de l'ISU aux Championnats du monde juniors ISU, qui détermine le nombre d'inscriptions d'un pays aux prochains Championnats du monde juniors ISU, ainsi que le nombre d'inscriptions à la série Grand Prix junior ISU et son incidence sur les futures inscriptions, la décision concernant la sélection des athlètes doit respecter les exigences suivantes en matière d'admissibilité :

1. note totale combinée des éléments de l'ISU (annexe i);
2. exigences en matière d'âge conformément à la règle 108 de l'ISU;
3. exigence concernant la citoyenneté conformément à la règle 109 de l'ISU.

En consultation avec la direction de Patinage Canada, le CDHP fera preuve de discrétion en ce qui concerne le poids relatif et la priorité des critères de sélection, ainsi que d'autres facteurs pertinents, jugés appropriés dans son processus de décision, et pourrait tenir compte, **sans ordre particulier**, des critères suivants :

- classements, notes, habiletés exécutées, et l'âge d'admissibilité des athlètes et des équipes dans la série et la finale du Grand Prix junior ISU 2024-2025 et les compétitions internationales de l'ISU, pour laquelle Patinage Canada a sélectionné et a proposé un ou des patineurs;
- classements, notes, habiletés exécutées, et à l'âge d'admissibilité des athlètes et des équipes aux Championnats canadiens 2025. Les athlètes des catégories junior ou senior peuvent être considérés s'ils satisfont aux exigences d'admissibilité;
- tendances en matière de performance des patineurs et des équipes au cours des deux dernières années, en fonction des notes totales et techniques obtenues;
- autres critères pertinents et jugés appropriés pour la sélection.

Niveau de préparation à la compétition et à la performance

- Les athlètes sélectionnés doivent montrer leur niveau de préparation à la compétition et à la performance durant une séance de surveillance sur glace de Patinage Canada, tenue entre le 3 et le 14 février 2025.
- Les athlètes blessés doivent obtenir, pour concourir, un certificat de santé du conseiller médical en chef de Patinage Canada, quatorze jours avant leur première épreuve aux Championnats du monde juniors ISU de patinage artistique 2025.



**CHAMPIONNATS DU MONDE ISU 2025
Boston, États-Unis
Du 25 au 30 mars 2025**

En vertu des règles et des règlements de l'ISU, Patinage Canada a droit au maximum d'inscriptions suivantes :

- Hommes - 1 inscription
- Femmes - 1 inscription
- Patinage en couple - 3 inscriptions
- Danse - 3 inscriptions

Compte tenu de l'utilisation du système de points et de qualification de l'ISU, aux Championnats du monde ISU 2025, et de son incidence sur les inscriptions aux divers Championnats de l'ISU en 2026, et la qualification des inscriptions pour les Jeux olympiques d'hiver 2026, la décision concernant la sélection des athlètes doit respecter les exigences suivantes en matière d'admissibilité :

1. note totale combinée des éléments de l'ISU (annexe i);
2. exigences en matière d'âge conformément à la règle 108 de l'ISU;
3. exigence concernant la citoyenneté conformément à la règle 109 de l'ISU.

En consultation avec la direction de Patinage Canada, le CDHP fera preuve de discrétion en ce qui concerne le poids relatif et la priorité des critères de sélection, ainsi que d'autres facteurs pertinents, jugés appropriés dans son processus de décision, et pourrait tenir compte, **sans ordre particulier**, des critères suivants :

- médaille remportée aux Championnats du monde ISU de patinage artistique 2024;
- classement et notes aux Championnats du monde ISU de patinage artistique 2024;
- meilleure note internationale de la saison 2024-2025 dans la série du Grand Prix ISU, les événements internationaux seniors ou la Finale du Grand Prix ISU;
- classement et notes aux Championnats des quatre continents ISU 2025;
- obtention de notes internationales dans le programme court et le style libre durant la saison en cours (2024-2025) pour une place éventuelle dans les trois premiers groupes aux Championnats du monde ISU de patinage artistique 2025;
- classement et notes aux Championnats nationaux canadiens de patinage 2025;
- autres critères pertinents et jugés appropriés pour la sélection.

Niveau de préparation à la compétition et à la performance

- Les athlètes blessés doivent obtenir, pour concourir, un certificat de santé du conseiller médical en chef de Patinage Canada, quatorze jours avant leur première épreuve aux Championnats du monde juniors ISU de patinage artistique 2025.

Notes totales combinées des éléments (communication n° 2657 de l'ISU)

Les patineurs et les équipes participant aux Championnats de patinage artistique suivants de l'ISU, en 2025, doivent avoir obtenu, dans une compétition internationale senior reconnue par l'ISU, durant la saison en cours (2024-2025) ou la saison immédiatement précédente (2023-2024), les **notes totales combinées des éléments (NTCE)** applicables (programme court (PC) ou danse rythmique (DR) + style libre (SL) ou danse libre (DL)) comme suit :

Championnats du monde ISU de patinage artistique 2025

	NTCE
Hommes	104,00
Femmes	90,00
Patinage en couple	88,00
Danse sur glace	94,00

Championnats des quatre continents ISU de patinage artistique 2025

	NTCE
Hommes	86,00
Femmes	75,00
Patinage en couple	75,00
Danse sur glace	85,00

Les patineurs et les équipes participant aux Championnats du monde juniors ISU de patinage artistique 2025 doivent avoir obtenu, dans une compétition internationale junior reconnue par l'ISU, durant la saison en cours (2024-2025) ou la saison immédiatement précédente (2023-2024), les **notes totales combinées des éléments (NTCE)** applicables (programme court (PC) ou danse rythmique (DR) + style libre (SL) ou danse libre (DL) comme suit :

Championnats du monde juniors ISU de patinage artistique 2025

	NTCE
Hommes	80,00
Femmes	72,00
Patinage en couple	63,00
Danse sur glace	71,00

La note totale combinée des éléments (à l'exclusion des notes pour les composantes) est calculée en additionnant la note la plus élevée pour les éléments techniques des patineurs ou des équipes dans le programme court ou danse rythmique et le patinage libre ou danse libre, à une compétition internationale reconnue par l'ISU, mais vingt-huit (28) jours avant la première journée (première journée d'entraînement officielle) des championnats concernés (identique à la date limite d'inscription). Les notes totales combinées des éléments les plus élevées des patineurs et des équipes, dans le programme court ou danse rythmique et le patinage libre ou danse libre, pour calculer les notes totales combinées des éléments, peuvent être obtenues lors de différentes compétitions.

*****Le conseil de l'ISU se réserve le droit de légèrement rectifier les notes totales combinées des éléments s'il devenait évident que le nombre d'inscriptions serait considérablement supérieur ou inférieur à celui prévu. Patinage Canada se réserve le droit de réexaminer la sélection des athlètes si la note totale combinée des éléments est rectifiée et que ceci touche les sélections antérieures.***